

A S<sup>t</sup> Just le 6 décembre 2024.

## Avis des élu.es CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just

Une réunion de **CS2E** extraordinaire sur le projet de scission s'est tenue vendredi 6 décembre 2024. Durant cette réunion, la direction attendait un avis sur son projet mortifère à cette époque d'incertitude avec le rachat du groupe DS Smith par IP. Mieux encore, la direction ne répond que partiellement aux questions légitimes des élu.es. Il a donc fallu préparer un avis motivé avec des recommandations. C'est donc dans ce cadre précis, avec le peu de réponses obtenues que les élu.es CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just ont émis l'avis suivant : avis défavorable motivé par les choses suivantes :

- ☞ La direction n'a pas fourni l'ensemble des accords et usages en vigueur dans l'établissement.
- ☞ La direction n'est pas précise non plus sur les accords et usages qu'elle compte renégocier et ceux qui pourront faire l'objet d'un accord de transposition.  
Pour rappel en l'état, l'ensemble de nos accords et usage sont dénoncés et survivent pendant une durée de 15 mois à compter de la date de l'opération. Les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** préconisent un retour de la direction sur ces sujets dans les 15 jours.
- ☞ La direction met un site « à nu » dans cette période de rapprochement avec IP ; les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** pointent un manque de loyauté, de respect et de considération envers les salariés du site
- ☞ La scission est motivée par des raisons que ne sont pas crédibles aux yeux des élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just**, et la direction n'a pas apporté la preuve de nouvelles perspectives commerciales et/ou industrielles générées par cette opération juridique
- ☞ La décision de cette scission va mettre en péril la fiabilité des sites. En effet, Nord-Est a toujours permis d'avoir un bilan commun qui permettait d'avoir un résultat globale honorable. Si un des sites se retrouvait en difficultés, l'autre pouvait combler. Cela ne sera plus possible après la scission. Par ailleurs, les fonds propres importants qui sont l'héritage des résultats de nos deux sites restent dans Nord-Est Les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** préconisent de laisser l'entreprise Nord-Est en l'état le temps que la situation économique revienne à la normal.
- ☞ Le site de S<sup>t</sup> Just va passer dans une nouvelle structure financière, celle de DSSP PREMIUM rebaptisée DS Smith Haut de France pour l'occasion. Cette « *coquille vide* » a un passif de 24M€ en lien avec la fermeture du site de Merpins, que va devoir supporter S<sup>t</sup> Just lorsqu'il entrera dans cette nouvelle entité juridique. Les réponses apportées par la direction sur ce point sont loin d'être claires. Les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** préconisent la mise à zéro des comptes de PREMIUM avant d'y mettre le site de S<sup>t</sup> Just même si cela doit retarder la scission.
- ☞ Le CSE Central a lancé une expertise dans le cadre de l'opération de concentration à la suite de la notification du dépôt du dossier IP à l'autorité de la concurrence de la commission Européenne. Les délais de cette procédure peuvent varier avec un dénouement sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** veulent que cette procédure aille à son terme. Les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** préconisent la mise en pause de cette procédure d'information-consultation sur cette scission le temps que soit finalisé le rachat de IP.



**La CGT DS Smith St Just.**